L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 4 NOVEMBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LINET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 4 NOVEMBRE 1879.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par D. E. Murphy & Son, sur la levée, au pied de la rue Girod—1600 boisseaux de blé en débarquement du bateau à vapeur "John Mann."

Blé! Blé!!—Voir l'annonce d'encan de D. E. Murphy & Son.

L'Election du 4 novembre.

Des élections doivent avoir lieu aujourd'hui 4 novembre dans les Etats suivants :

Maryland, Massachusetts, New York et Wisconsin : fonctionnaires d'Etat et législature.

Mississippi et New Jersey : législature.

Pennsylvanie : Trésorier d'Etat et législature.

L'intérêt se concentre presqu'entièrement sur l'élection de New York où, grâce à la scission opérée par Kelly dans le parti démocrate, les républicains espèrent l'emporter. Le candidat régulier de la démocratie est le gouverneur actuel Robinson, celui de la faction Tammany, Kelly, et celui des républicains, Cornell.

Le résultat de cette élection dans l'Etat de New-York, aura une grande influence sur la conduite de la campagne présidentielle. Si Cornell est élu, il ne le sera que par une pluralité, et cela ne prouvera pas que l'Etat de New-York ne pourrait être emporté par un candidat présidentiel sur lequel toutes les voix démocratiques se réuniraient, mais il en résultera que M. Tilden ne saurait être ce candidat.

Si d'un autre côté, Robinson est élu malgré la division des démocrates, on pourra regarder l'Etat de New York comme acquis au candidat de la démocratie nationale pour la présidence. Cette défaite des républicains aurait sans doute pour effet de les rallier à la candidature de Grant, considéré comme capable de réunir plus de suffrages que tout autre des aspirants à la présidence. Cette candidature est loin d'être abandonnée, car nous lisons à ce sujet dans le *Courrier des Etats Unis* :

Le Sun fait une peinture vraiment terrible des manœuvres et de la puissance de la machine électorale qui fonctionne à Washington dans l'intérêt de la candidature de Grant. "Le mouvement du troisième terme, dit une correspondance de la capitale que publie ce journal, est organisé avec un remarquable fini de détails ; il comprend tous les *Rings* et les politiciens qui flottaient à la surface de 1869 à 1877. Les meneurs sont rompus à l'art de diriger des assemblées primaires et des conventions d'Etat ou nationales. Ils connaissent tous les ressorts secrets dans chacun des départements publics, et ont des agents dans chaque barrage. La prétendue force de John Sherman comme candidat à la présidence est un fantôme qui n'a aucune vitalité ; et même dans l'Ohio, où Blaine est plus fort que lui, Grant a le pas sur les deux....

"Ceux qui tiennent les ficelles de Grant sont en communication avec tous les comités d'Etat, les organisateurs et les leaders... Le Congrès se réunira cette année le 1er jour de décembre. La session sera employée principalement à la confection de la présidence, des deux côtés. Il y aura peu de législation utilitaire. Les républicains appuieront sur la chanterelle des horreurs du Sud; ils ont vécu là-dessus jusqu'ici, et il y a encore quelques choses à en tirer. Le fond de cette tactique, c'est de nommer Grant comme "l'homme fort" capable de mettre un frein à toutes les révoltes contre la constitution et ses amendements.... Derrière ces plans est la vieille garde de Grant, les pillards publics, les chefs de *Rings*, les coulisiers du congrès, les brouenteurs de votes, les comploteurs de basses-cours, les favoris personnels, et toute la bande des déchus qui aspirent à la restauration du grantisme comme à leur seul espoir de rétablir leur fortune, de rentrer le front haut dans la société, et d'avoir la main dans le Trésor public. Les Babcocks et les Shepherds saluent déjà le troisième terme et se réjouissent du retour du bon temps."

Le *Sun* termine ainsi : "En voilà assez sur ces intrigues. Si les démocrates ne sont pas démoralisés et qu'ils aient pris quelques leçons de sagesse, ils sauront comment tenir tête à ce flot qui monte. C'est simple et tout droit. La loi non écrite qui restreint la présidence à deux termes sera-t-elle violée? L'exemple de Washington et de tous ses successeurs sera-t-il méconnu? Si Grant est de nouveau candidat, il faut aborder carrément la question de la conservation de ce qui reste des institutions libres. S'il était élu pour un troisième terme, la forme serait peut-être conservée, mais la substance de ce gouvernement aurait à jamais disparu."

Du reste, M. Grant a bien tort s'il recherche les usages politiques. Il n'a que le choix des présidences, et il s'en offre à lui qui lui sembent plus profitables que celle des Etats Unis. Nous ne parlons pas de celle du canal de Nicaragua; mais en voici une plus sérieuse. On écrit de Philadelphie au *Sun*, le 29 octobre :

"Je viens d'apprendre de source authentique que la présidence de la compagnie du Pennsylvania Railroad sera offerte au général Grant aussitôt qu'il arrivera dans cette ville, et que, s'il accepte, il sera unanimement élu à cette position.

La présidence de la compagnie du Pennsylvania Railroad, si elle est conférée au général Grant, ceraînera avec elle celle du Texas Pacific..

Le changement projeté est le résultat de l'état physique du colonel Thomas A. Scott. L'accès de paralysie qui l'a frappé l'a laissé complètement incapable de remplir des fonctions actives; il ne peut consacrer une heure ou deux trois fois par semaine au bureau du Pennsylvania Railroad qu'au péril de sa vie. Sa seule raison pour tenir la place est de s'assurer un successeur convenable avant de se retirer.

La ville de Philadelphie possède trois millions de dollars de stock du Pennsylvania Railroad, et a le privilège par suite d'élire deux directeurs annuellement dans l'intérêt de la cité; ces deux directeurs recevront l'ordre, par un vote des conseils de ville, de voter pour le général Grant comme président de la compagnie; et comme le colonel Scott et tous les autres directeurs sont en faveur de Grant, son élection aura lieu sans aucun dissentiment.

Les émoluments de la place sont de $35,000 par an; mais il est probable qu'à la prochaine assemblée générale, en mars, il sera pris une résolution qui les portera à $50,000.

Je ne puis rien dire de la probabilité que Grant accepte; mais il n'y a aucun doute sur la résolution de lui offrir la présidence de la compagnie."

Cauchemar pour enfants et pour demoiselles à l'ETOILE ROUGE.

Voulez-vous des assiettes à pies, des farlaines à puddings, des pôts à thé? Allez au magasin de 5 cts., 142½ rue du Canal.

Si une dame veut plaire à son mari, elle n'a à lui présenter de ces belles pantoufles qui ne se trouvent qu'à l'ETOILE ROUGE.

Une économie sérieuse : Une paire de SLA OE CROOK. L'ETOILE ROUGE.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ceux qui vous disent que ce dernier, mais allez voir par vous-mêmes yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Pleyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion. Du dépêchez-vous. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

MORT DU JUGE COLLENS.—Le barreau de la Nouvelle-Orléans et la communauté toute entière viennent de faire une perte qui sera vivement sentie en la personne de Peu-juge T. Wharton Collens. Le défunt était un des membres les plus instruits et les plus distingués de notre barreau et il avait rempli avec conscience, dignité et indépendance les fonctions de juge de district, à plusieurs reprises. Comme juge de la Seconde Cour de District, il avait rendu une remarquable décision qui mettait à néant les prétentions de Mme Guinee, décision qui, malheureusement, fut renversée par celle du juge de district des Etats-Unis à la suite d'une série de procédures.

Le juge Collens n'était pas seulement un juriste instruit, un juge intègre, c'était encore un érudit, un philosophe et un écrivain de mérite. Il a publié deux ouvrages ayant pour titres "Humanics" et "The Eden of Labor," ouvres qui ont eu un certain retentissement.

En 1872, il avait été nommé juge de la cour criminelle de district, et le gouvernement radical d'alors, celui de Pichback, ne pouvant contester son élection pas plus que celle du juge Elmore, fit simplement supprimer par sa législature ces deux cours.

Le juge Collens était un citoyen aussi estimable qu'intelligent et éclairé et un excellent patriote. Il laisse un fils et cinq gendres. Son enterrement aura lieu aujourd'hui à quatre heures. Le convoi partira de l'Eglise de l'Immaculée Conception.

COMPTES-RENDUS DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.—La 3me livraison du tome 4 de cette publication vient de paraître, et nous y trouvons avec les extraits des procès-verbaux des séances et diverses matières scientifiques et littéraires, un article chaleureux et original de M. George Dessommes "Introduction à l'Etude des Poëtes nouveaux," puis une description intéressante d'Alger et de la Casbah, faite par le Dr Alfred Mercier, au retour d'un voyage en Europe dans lequel il a eu occasion de visiter cette ville curieuse.

Les séances de l'Athénée louisianais sont toujours intéressantes, et on trouve dans chaque procès-verbal quelque information utile.

THE INTERNATIONAL REVIEW.—Le numéro de novembre de cette publication commence par un article intéressant de Ch. Gindries, critique français, sur le salon de Paris en 1879 ; vient ensuite un article de M. T. W. Osborn sur le canal de Darien, article dont nous nous proposons de réfuter les vues mais auquel la venue prochaine de M. de Lesseps donne un vif intérêt d'actualité. Le sommaire comprend encore : "L'emploi et l'abus du droit de grâce," par Russell Gray, "l'art de mouler en plâtre chez les Grecs et les Romains," par W. W. Story, "L'aurore de meilleurs jours" article fourni de statistiques comparatives intéressantes par Robert P. Porter, une critique sur Victorien Sardou, assez sévère, par J. Brander Matthews, et les articles usuels sur la littérature et les livres récemment parus. La livraison est bien remplie, comme on le voit.

THE LOUISIANA JOURNAL OF EDUCATION.—Nous avons reçu de l'hon. R. M. Lusher, la livraison de novembre de cette publication consacrée à la cause de l'instruction. Le contenu en est varié et intéressant.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Il paraît que la troupe de M. Max Strakosch fera son début à ce théâtre le 24 du courant. Comme elle se compose d'artistes de premier ordre nous nous empressons de l'annoncer au public de notre ville à qui elle fera certainement grand plaisir. On verra par un avis que nous publions plus loin dans ces colonnes que cette grande troupe d'opéra est appelée à représenter un répertoire immense où sont compris, naturellement, les chefs d'œuvre les plus populaires et les plus estimés. La note dit qu'une forte réduction sera faite aux abonnés, et que les souscriptions seront reçues au magasin de musique de M. Philip Werlein, rue du Canal No 135, tous les jours de 2 à 4 heures du soir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — La reprise des "Danites" a été un grand succès. Le mélodrame trouve partout un public bien disposé et pour peu qu'il soit raisonnablement construit et tolérablement joué sa carrière est assurée. La pièce des Danites est mieux que raisonnablement construite, elle est conçue avec art, entremêlée d'incidents comiques ou terribles et riche en péripéties et en surprises qui font les délices des spectateurs. La troupe de son côté paraît être à la hauteur du drame qu'elle a interprété avec beaucoup d'intelligence et de talent. Ce spectacle avait attiré un monde fou à l'Académie dimanche soir, et hier soir il y en avait tout autant. C'est donc là un succès, un grand succès et qui se maintiendra certainement toute la semaine.

GRAND OPERA HOUSE.—Un auditoire nombreux et choisi assistait hier soir à la seconde représentation de "Our Boarding House." Cette comédie a été très bien interprétée et les différents acteurs se sont acquittés de leurs rôles d'une façon très convenable. Nous devons mentionner M. Leonard Grover, l'auteur de la comédie qui a admirablement rendu le rôle du Col. M. T. Elevator. M. Harry Little est un comédien de talent, qui a pu tirer un bon parti du rôle très difficile du professeur Gillipod. Mlle Ethel Graybrooks a gagné la sympathie du public et a joué d'une manière digne le rôle de la pauvre institutrice persécutée. Mme Clara et Mlle Jeane ont aussi beaucoup contribué au succès de la soirée. On redonnera ce soir "Our Boarding House," comédie qui mérite d'être entendue.

Les gens du Sud l'appellent le "Remède du Sud"; il serait plus exact de dire que le "Sirop Pectoral aux Navets Indiens" est le remède pour tous les pays, mais né au Sud.

LEÇONS DE MUSIQUE.

Nous croyons devoir signaler à nos lecteurs et à nos lectrices l'annonce de M. Ad. Le Mercier du Quesnay, un des professeurs de musique les plus éminents de notre ville. M. du Quesnay a fait les plus fortes études musicales à Paris, sous plusieurs grandes illustrations artistiques, parmi lesquelles nous citerons pour la composition musicale, M. Prosper Malleden qui a compté au nombre de ses élèves Camille Saint-Saëns, Gottschalk, Pascal, Donay, Marcailhou, Mme Tardieu de Malleville, etc., etc., et pour le piano, Marmontel, le célèbre professeur du Conservatoire, Valentin Alkan, et Amédée Méraux. Quant au chant, M. du Quesnay suit les principes des méthodes de Duprez, de Mme Cinti-Damoreau, etc.

Plusieurs des élèves avancées de M. du Quesnay ont déjà brillé dans les concerts de notre ville. Quelques-unes occupent des positions distinguées comme organistes dans nos églises, ou comme professeurs dans nos familles.

Le comble de la gentillesse ; faire cadeau d'une paire de bottes FAUCHER à sa femme. L'ETOILE ROUGE.

Pour un écolier le BLACK CROOK est un soulier qui fait le meilleur usage. L'ETOILE ROUGE.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

COURTAGE.—On verra par une annonce insérée plus loin, que MM. Delvaille & Lafayette se mettent empressés pour faire des affaires de courtage en général. La grande centrale dont jouissent ces messieurs, leur expérience et leur bonne réputation, leur assurent beaucoup de succès.

Complications en Europe.

Les affaires européennes deviennent de plus en plus compliquées, et il est difficile de démêler la véritable situation au milieu des informations contradictoires que nous apportent les journaux et le télégraphe. Dans nos dernières journaux nous trouvons ce qui suit :

L'*Estafette* publie la nouvelle suivante, que lui adresse son correspondant à Genève :

"M. Gambetta et son secrétaire, M. Arnaud, MM. Spuller, Floquet et Challemel-Lacour ont assisté, mardi, à un grand dîner, à Lausanne, chez M. Paul Cérésole, qui avait invité, en leur honneur, plusieurs personnages suisses.

"Après ce dîner, M. Gambetta a pris à l'écart M. Challemel-Lacour, et s'est longuement entretenu avec lui, de l'amnistie plénière, de la crise économique et de la question d'Orient.

"Il a affirmé que *la guerre était inévitable* entre la Grèce et la Turquie, et que, malgré elle, la *France ne pourrait rester complétement neutre dans cette lutte.*

"Je n'ai pas besoin de faire ressortir la gravité de ces paroles dans la bouche du chef de l'opportunisme.

"On a dit qu'il retarderait son départ de quelques jours ; mais, malgré tout, je crois que jeudi, au plus tard, il quittera les Crêtes."

D'autre part, les *Tablettes d'un Spectateur*,—dont les informations demandent confirmation—disent que lord Salisbury a reçu de la part du comte Munster et du comte Karolyi des communications de la plus haute importance relativement à une proposition de désarmement général en Europe.

"Le traité de Berlin, disent-elles, serait solennellement reconnu comme règlement définitif de l'Europe orientale, et des propositions seraient faites en commun par l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche à la Russie, à la France et à l'Italie pour désarmer. Le chef du Foreign-Office a des entrevues journalières avec les deux ambassadeurs à ce sujet. Il insiste pour qu'un projet nettement tracé lui soit remis par ces deux puissances séparément, et il se réserve le droit de modifier ces documents et de les amalgamer en un projet définitif, s'il y a lieu.

"Il refuse de s'en ouvrir officiellement avec la France avant d'avoir été à même d'examiner si les propositions peuvent paraître tout au moins dignes de discussion à M. Waddington et à ses collègues.

"L'Asie ne serait pas comprise dans ce mémorandum.

"L'empereur d'Allemagne, qui est très favorable à un désarmement collectif, usera de toute son influence auprès du czar pour arriver à ce résultat."

Quand on parle de désarmement général et que chaque puissance continue à armer, on est bien près d'en venir aux mains.

Le *Soleil*, l'organe du parti orléaniste,—dont les informations ne doivent être accueillies, par conséquent, que sous toutes réserves,—publie une lettre de Turin, datée, dit-il, de son correspondant, qui aurait eu une récente entrevue avec le prince Gortschakoff. Ce correspondant estime que la situation de la France est très critique ; il la croit menacée de devenir la satellite de l'Allemagne.

Ce correspondant raconte sa conversation avec Kossuth :

"Kossuth pense que la responsabilité de la politique autrichienne actuelle incombe à la maison d'Hapsbourg et non au comte Andrassy.

"Il croit la Hongrie irrévocablement perdue : elle végétera encore quelques années, traînée à la remorque de l'Allemagne et au profit exclusif de l'Allemagne.

"Kossuth déplore l'aveuglement des patriotes hongrois, qui considèrent l'alliance de l'Allemagne comme une nécessité absolue pour tenir la Russie en échec. Kossuth croit, en conséquence, inévitable et fatale une alliance franco-russe.

"Il assure que quand le conflit éclatera, l'Allemagne sera suffisamment occupée de son côté, et l'Autriche-Hongrie devra seule supporter le choc.

"Kossuth dit que le prince de Bismarck cherche à endormir la France, qu'il veut annihiler; mais les hommes d'Etat de France ne se laisseront pas duper comme Napoléon.

"Kossuth conseille à la France de suivre les avis de Gortschakoff : être fort et se tenir sur ses gardes.

"Kossuth pense qu'Andrassy rentrera en scène comme grand chancelier."

Le correspondant annonce qu'il publiera, prochainement, une appréciation sur les principaux hommes d'Etat italiens et sur leur situation.

Les télégrammes reçus depuis le 18 octobre, date des dernières informations par la malle, nous ont annoncé de nouvelles et sérieuses complications. L'Italie, d'après les dépêches suivantes, se serait mise du côté de l'Autriche et de l'Allemagne :

Rome, 1er—Le Diritto dit que la France et l'Angleterre regrettent actuellement de n'avoir pas accepté la coopération de l'Italie dans la question égyptienne.

L'Italie a été forcée de former une ligue avec l'Allemagne et l'Autriche contre la prépondérance exagérée de la France et de l'Angleterre. Mais, même dans cette alliance, l'Italie ne cherche qu'à concilier ses intérêts avec les intérêts généraux de l'Europe.

Mais à en croire la dépêche suivante, l'Angleterre aurait pris sans en avertir la France un engagement qui laisserait cette puissance complétement isolée dans la question égyptienne.

Londres, 1er nov.—Le correspondant parisien du Manchester Guardian, dit : Il est maintenant certain que l'Autriche a refusé de sanctionner le plan anglo-français pour la liquidation des dettes égyptiennes.

Il paraît que l'Angleterre avait pris envers l'Autriche l'engagement de se soumettre à la décision de cette puissance et cela cause un grand mécontentement parce qu'on croit que l'Angleterre ne reste plus fidèle à la convention anglo-française. Cela est malheureux au moment où les français surveillent avec jalousie les mouvements de l'Angleterre et sont disposés à interpréter comme une avance à l'Allemagne tout acte contraire à la politique française. Depuis une semaine, la *République française* attaque avec vivacité le cabinet anglais et son exemple est suivi par plusieurs grands journaux.

Ce manque de franchise de l'Angleterre dans la question égyptienne vient d'être mis à jour, par une entrevue qu'a eue un rapporteur du *Figaro* avec le général Cialdini, ambassadeur démissionnaire d'Italie à Paris. Voici comment ce personnage relate les causes de sa démission.

" Tout d'abord, apprit-il, on ne doit pas, on ne peut pas être exactement fixé sur le texte et même sur le sens de la dépêche, dont la publication au *Livre vert*, distribué au parlement italien, m'a mis dans l'obligation de me démettre. Il y avait une question d'un point très délicat de la politique européenne, et si je me résous à vous le faire toucher du doigt, c'est que mon gouvernement m'a devancé dans la voie de l'indiscrétion, et qu'il a oublié les règles les plus simples des coutumes diplomatiques.

" Vous allez voir si cette dépêche dont je déplore la publication étaît importante : il ne s'agissait de rien moins que de la bonne entente entre l'Italie et la France, relativement aux grands intérêts que les deux pays ont en Egypte. Mon gouvernement m'avait chargé de m'entendre à ce sujet avec M. Waddington et de faire valoir auprès de lui les raisons précises qui forçaient l'Italie à décrier, à demander d'être représentée dans le ministère international égyptien. Le jour même où je reçus ces instructions, par dépêche chiffrée, je vis M. Waddington. Au cours de cette première entrevue, je fis valoir auprès du président du conseil que l'Italie est *indépendante* en Egypte par une nombreuse et très ancienne colonie, que ses intérêts viennent immédiatement après ceux de l'Angleterre et de la France, et que nous devons à nos compatriotes de tout donner un avocat dans le conseil du vice-roi.

" M. Waddington me répondit que les engagements qu'il avait pris avec l'Angleterre lui interdisaient d'accéder à mon demande. J'insistai pour qu'il voulût bien me donner les raisons de cette exclusion qui me paraissait injuste, et je le quittai en le priant de réfléchir le temps d'examiner les points de droit international qui le rendait de lui concessions, de bon vouloir, de réflexion, et de ne me répondre d'une façon plus formelle en définitive, quelques jours plus tard. M. Waddington ne m'accorda pas ce que je réclamais : —Le temps, me dit-il, ne modifierait rien à une situation déjà acquise. Il me convainquit, d'ailleurs, que son engagement avec le cabinet anglais, n'existait pas. Il ne m'importait pas devoir prendre en considération les réclamations de l'Italie, ses intérêts en Egypte ne lui paraissant point compromis malgré de cette importance.

" Il ajoutait formulé, je le télégraphiai *il ordre* à M. Cairoli. Quelques heures après, je recevais une dépêche du premier ministre italien : elle me disait, sans détour, que le cabinet était très étonné du peu de succès que j'avais eu près de M. Waddington, et pour justifier sa surprise et son mécontentement, il me disait que des ambassadeurs que le général Menabrea, notre ambassadeur à Londres, avait obtenus vis-à-vis de lord Salisbury. Ce dernier avait abondé dans le sens du général Menabrea et des revendications qui l'Italie, il lui avait même indiqué le portefeuille de la justice comme étant celui qui conviendrait le mieux au rapprochement du gouvernement italien. Dans le doublet de Nutter-Pacha. — Vos Italiens sont très forts en droit, avait dit lord Salisbury, c'est la justice qu'il faut vous réserver.

" A la réception de cette dépêche, je retournai auprès de M. Waddington, et à la suite d'un long entretien avec votre ministère des affaires étrangères, j'acquis la conviction que lord Salisbury n'avait pas dû user d'une très grande franchise avec le général Menabrea, et qu'il cachait en réalité une entente entre la France et l'Angleterre, relativement à l'exclusion de la représentation italienne au sein du ministère égyptien.

" Je fis part de mon impression, de ma conviction, pour mieux dire, à mon gouvernement.

" Cette fois, je reçus un blâme, un blâme sévère. On me reprochait d'avoir manqué d'énergie dans les revendications dont j'étais chargé; on me disait que je n'avais pas dû démontrer à M. Waddington que la fin non-recevoir qu'on m'opposait était de nature à compromettre les relations des deux pays.

" Cette dépêche me bouleversa complètement, car il n'est pas d'usage pour un ambassadeur de menacer un gouvernement d'une rupture, sans y avoir été préalablement et formellement autorisé. Quelque grave que me parût la question pendante, je ne pouvais me résoudre à terminer les pourparlers entamés par un ultimatum.

" Déjà je songeais à réclamer des instructions plus précises, plus formelles, et dans le cas où les négociations prendraient un caractère menaçant pour les bons rapports des deux pays, à donner ma démission ; lorsque j'appris que le *Livre vert* contenait la dépêche confidentielle dans laquelle je rendais compte de ma première entrevue avec M. Waddington.

" Je n'avais plus à hésiter ; j'adressai immédiatement ma démission à M. Cairoli en la motivant de telle façon qu'elle dût paraître irrévocable. En effet, la dépêche publiée inconsidérément par le *Livre vert*, au moment où les chambres siégeaient pas, la politique chômait, est devenue la pâture des journaux italiens, et l'effet produit sur nos compatriotes a été des plus mauvais.

" J'étais dans cette impasse, il fallait en sortir. Maintenant, monsieur, vous savez exactement comment j'ai été amené à donner ma démission.

C'est à la suite de ces révélations que, le 17 octobre, lord Salisbury, ministre anglais des affaires étrangères, a prononcé à Manchester le fameux discours dans lequel il a dit que s'il était vrai qu'une alliance défensive eût été conclue entre l'Allemagne et l'Autriche, tous les amis de la paix en Europe devraient applaudir.

Les dernières nouvelles télégraphiques disent que l'Angleterre va maintenant insister auprès de la Porte pour la réalisation des réformes stipulées en faveur des chrétiens d'Orient.

Cette démarche a-t-elle pour objet de satisfaire la France qui, on se le rappelle, s'était faite à Berlin le défenseur des chrétiens de l'Asie mineure, ou simplement pour ôter à l'opposition, en Angleterre, un prétexte d'attaque contre le cabinet anglais, nous ne saurions le dire ; mais dans cette question encore la France serait reléguée au second plan, tandis que sa politique en Egypte se trouve entravée par l'opposition de l'Italie et de l'Autriche.

S'il y a accord entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie et si l'Angleterre se joint à ces puissances pour régler la question d'Orient, la France se trouvera comme l'a dit Kossuth, obligée de suivre à la remorque la coalition anti-russe, car elle ne pourrait songer à faire une alliance avec la Russie au risque de se trouver, en cas de défaite de celle-ci, complètement isolée et entourée d'ennemis. Mais ce qui rend la position encore plus incertaine, c'est la possibilité de certaines modifications ministérielles en Angleterre et en France et aussi à Constantinople. Il y a ensuite un dessous de cartes qui ne nous est pas connu.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

NOUVEAUTÉS, ARTICLES DE FANTAISIE, &c.—La maison George T. Shilling fera mardi prochain, son nouveau et beau local, rue du Canal, Nos 157 et 159, le déballage de ses marchandises d'automne. Le fonds de marchandises de cette maison est vaste et varié; il comprend les articles de modes, articles en cheveux et articles de fantaisie les plus variés. En invitant le public à assister à l'ouverture, mardi, le propriétaire de l'établissement ajoute que les prix de ses marchandises seront modiques.

Si vous avez un bill de chaussure à faire alles à L'ETOILE ROUGE.

Articles de quincaillerie, de ferblanterie, de bois, notions et bijouterie au magasin de 5 cts., 142½ rue du Canal.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet 4 rue Carondelet.

97.—Blocus qui doit être levé.—Il est toujours entravant le chenal par lequel l'approvisionnement des marchandises doit avoir lieu, et cela sans perdre de temps quand un blocus est produit par une attaque de constipation, par un désordre qui, s'il devenait chronique, produirait de sérieux inconvénients. Le jaunâtre, les maux de tête, les nausées, la dyspepsie qui accompagnent ordinairement la maladie mentionnée, tout indique que les fonctions corporelles sont matériellement affectées. Les Bitters Allemands "Hostetter's Stomach Bitters" sont particulièrement efficaces dans les cas de ce genre, et régularisent parfaitement les habitudes du corps. Ces Bitters sont un remède grandement préférable aux cathartiques drastiques qui ont bien calculés pour purger, mais qui malheureusement affaiblissent les intestins. Mais disons malheureusement, puisque de pareilles remèdes sont la ressource favorite de beaucoup de gens mal conseillés qui y ont recours dans des occasions les plus triviales et grandement à leur désavantage et même à leur détriment.

Venez de bonne heure au magasin de 5 cts., 142½ rue du Canal.

Depuis plus de trente ans, il est sans doute du drap enlevant de Miss Winslow pour les enfants. Il dégage l'enfant des douleurs cuisantes des coliques, relâche les intestins, guérit la diarrhée et la dissenterie, provoquant de la dentition en douceur et sûreté. C'est un vieux remède dont l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Société.

LES soussignés ont formé une société sous le nom de DELVAILLE & LAFEYRE dans le but de se livrer à des affaires de courtage en général.

Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1879.

J. DELVAILLE,
J. LAFEYRE.

4n—3f.

Avis Spécial.

IL a produit aujourd'hui entre les soussignés sous le nom de NADAL et PLOTTS, a été dissous ce jour lui ont démontré le 1er de novembre. M. Nadal continuera pour son compte seul les affaires de l'ancienne maison dont il assumera toutes les obligations.

Nouvelle-Orléans, 4 novembre 1879.

M. A. NADAL.
BENJAMIN PLOTTS.
48 rue Bourbon.

4 nov—3f

Décédé hier soir, lundi, 3 novembre 1879, à midi et demi, le juge T. WHARTON COLLENS. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de ses gendres, MM. Fassman, Turnbull, Seay, McCleb et le Dr Shepard, sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, mardi 4 novembre, à 4 heures de l'après midi. Le corps est exposé à l'église de l'Immaculée Conception, rue Barracas, entre Canal et Commerce.

Fallieté et dimanche nov. 2 1879, à les 10 de la tarde. MARIA FRETUS, née ROIG, natural de Mahon, España, à la edad de 66 años. Los amigos y conocidos de su hijo Enrique Fretus, los de sus yernos José Rivas, José Pueyo, y Richard B. Rowley, son invitados á asistir á su entierro que tendrá lugar el martes nov. 4, á las 3 de la tarde. Su cuerpo está depositado en casa de su yerno José Rivas, No 436 calle de San Claude.

Décédée, à l'âge de 77 ans, hier à 6 heures et quart, Mme veuve AUGUSTE ARADIE, née DESIRÉE MARTINEZ. Les parents, les amis et les connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce soir. Le convoi partira à 4 heures de chez son gendre M. F. Amoul, No 235, rue des Champs Elysées, où le corps est exposé.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite JEUDI prochain, à neuf heures du matin, à l'église St-Joseph, pour le repos de l'âme de feue MARIE MITCHELL, née Walsh. Les amis et connaissances de sa famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de ses époux. 4n—1f.

Théâtre de l'Opéra.

Troupe Italienne de Grand Opéra.

Le début de la troupe de M. Max Strakosch à la Nouvelle-Orléans doit avoir lieu le 24 novembre. C'est à des artistes de haut rang mêlés fête estimés en Europe et aux Etats-Unis que nous avons dû les principaux rôles d'un répertoire immense où sont remarqués : Rigoletto, Trovatore, Traviata, Lucia Mignon, Faust, Les Huguenots, Linda, Carmen, Aida, etc. Une forte réduction est faite aux abonnés. Ils recevront bien s'adresser 135 rue du Canal, au magasin de musique de M. PHILIP WERLEIN, où la liste est ouverte tous les jours de 2 à 4 P. M.

4 nov—1f

A. du QUESNAY,

COIN KERLEREC ET DERBIGNY.

Leçons de piano, chant et composition musicale. 31 oct—4f PP.

L'UNION FRANÇAISE.

AVIS.

Les demandes de secours se multiplient à l'approche de l'hiver, les membres de l'Union sont respectueusement priés de nous aider à augmenter les ressources de la Société en comptant de recevoir parmi leurs amis des membres nouveaux. La cotisation mensuelle n'est que de 50 cents.

Des circulaires expliquant la situation, et des bulletins d'admission, leur seront livrés, sur leur demande, au siège de la Société et chez tous les Directeurs.

Tout repoussé à cette occasion que les personnes désirant obtenir des secours en gratuités, viande fraîche, charbon, couvertures, etc., devront faire appuyer leur requête par un des membres de la Société, qui seul a le droit de les recommander.

Tous les Français nécessiteux sont admis à demander des secours.

Par ordre de la Direction.

A. GUILLEMET, Secrétaire.
F. TUJAGUE, Président.

2 nov—2f

L'UNION FRANÇAISE.

LE Conseil de Direction rappelle aux Français, nouveaux arrivés en nation, que le COURS D'ANGLAIS gratuit, sera ouvert de nouveaux amis, 31 octobre 1879.—Le jour de la Toussaint, en addition aux cours ordinaires, des leçons pour les cimetières de la Métairie partiront de l'Hôtel-Dieu, au rideau de droite, à ... précises.

Voyez au prix et ... Les cours ... Toutes les ... Les ... Les ...